

COMMISSION PARITAIRE

RELEVÉ DE DECISIONS DE LA SEANCE DU 6 JUIN 2011

La Commission paritaire de l'IEP de Paris, réunie le lundi 6 juin 2011 à 18 heures en salle François-Goguel :

Sur les modifications du règlement des procédures d'admission en master :

- A émis un avis favorable à l'unanimité sur la réforme de la procédure d'admission en master.
- A émis un avis favorable à l'unanimité sur une mise à l'étude d'une voie aménagée pour l'admission des étudiants en médecine.

Sur les modifications du règlement de scolarité :

- A émis un avis favorable à l'unanimité sur les modifications des articles 4, 14, 15, 24, 28, 37, 38, 41 et 44.
- A émis un avis favorable par 5 voix pour et 8 abstentions sur les modifications de l'article 5.
- A émis un avis favorable par 11 voix pour et 2 abstentions sur les modifications de l'article 40.

Sur la création du Master Enquêtes sociales et politiques :

- A émis un avis favorable à l'unanimité pour que ce projet de création de master soit étudié lors de la séance de septembre.
- A adopté à l'unanimité, sous réserve de modifications ultérieures, le procès-verbal de la séance du 2 mai 2011.